



## Département de la Loire-Atlantique



CHAUMES-EN-RETZ

Commune déléguée d'ARTHON-EN-RETZ

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### 4.2. Zonage

Bourg de La Feuillardais et partie CENTRALE du territoire

Echelle : 1/5000



Produit par le service mutualisé ingénierie territoriale sur les documents d'urbanisme

Arrêté le : 7 septembre 2016  
Approuvé le : 19 juillet 2017  
Vue pour être annexé à la délibération en date du : 23/09/2015  
Modification n°1 le : 23 septembre 2025  
Modification n°2 le :  
Modification n°3 le :  
Modification n°4 le :

A+B  
Urbanisme & Environnement  
Bel Air - Route du Temple  
44270 Saint-Méen-le-Tenu

Commune de CHAUMES-EN-RETZ

Commune déléguée de CHEMERE

